

PÔLE SANTÉ

Rapport d'analyse – Médiation en santé et santé des Gens du voyage dans les PRAPS

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec Santé publique France (SpF), le pôle Santé a finalisé, une analyse de la place de la santé des Gens du voyage et de la place de la médiation en santé dans les 13 PRAPS (programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies) métropolitains 2018-2022.

Ces programmes, pilotés par les agences régionales de santé (ARS), apparaissent comme un levier d'action essentiel en matière de santé, inscrits dans les politiques publiques régionales de droit commun (programmes régionaux de santé). Les actions santé portées par les associations locales du réseau Fnasat - en particulier, celles qui relèvent de la médiation en santé - sont principalement financées dans le cadre de conventions annuelles - ou pluri-annuelles - avec des ARS.

Le pôle Santé de la Fnasat-Gv a ainsi proposé de mener un travail d'analyse documentaire de la place des actions santé menées en direction et avec les Gens du voyage dans le cadre de la dernière génération de PRAPS. En particulier, nous avons inspecté l'inscription de la médiation en santé parmi les modalités d'intervention soutenues dans les territoires pour promouvoir l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des publics en situation de vulnérabilité, éloignés du système de santé.

Il s'agissait de mettre en perspective les différentes procédures à l'œuvre en région et d'apprécier l'écart entre « le prescrit » (le cadre légal et réglementaire, reconnaissant l'intérêt de développer la médiation en santé en direction et avec les publics éloignés), « le souhaité » (une meilleure reconnaissance et prise en compte des besoins de santé des

Gens du voyage dans les politiques publiques) et « le réalisé » dans les territoires. Cette analyse, conjuguée aux éléments issus du corpus d'études portées par la Fnasat (sur la santé en Nouvelle-Aquitaine avec Santé publique France, sur la localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage) autorise la formulation de recommandations à destination des acteurs locaux impliqués dans l'élaboration, la programmation et la mise en œuvre des actions de santé - institutions, collectivités locales, associations, ...

Le Rapport d'analyse sera très prochainement diffusé largement pour que les associations locales du réseau, notamment, puissent s'en saisir dans le cadre de la phase de bilan et de révision des PRAPS pour la période 2023-2028, entamée début 2023.

Récits d'expériences d'action santé auprès des Gens du Voyage

Au cours de l'année 2023, le pôle Santé récoltera auprès des associations du réseau Fnasat-Gv des récits d'expériences relatifs à des actions santé qu'elle mettent en œuvre dans leurs territoires, particulièrement inspirantes. Les enjeux sont à la fois de capitaliser, des bonnes pratiques, concernant la démarche mobilisée, les partenaires impliqués, dont les Voyageuses et les Voyageurs -, les modalités de financement, ... et de s'interroger sur les modalités de transposition de ces actions dans d'autres contextes, en

s'adaptant aux réalités territoriales, aux besoins des personnes, aux ressources et freins rencontrés.

La méthodologie de recueil de ces récits d'expériences est en cours de construction avec les membres de la Commission santé. Elle s'appuiera également sur la démarche mise en œuvre par l'association Fabrique Territoires Santé qui publie régulièrement des dossiers ressources associés à des recueils « Inspir'Actions », regroupant des actions portées par différents acteurs sur des thématiques santé prédéfi-

nies. Le pôle santé de la Fnasat avait d'ailleurs contribué fin 2022 au numéro « Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins » (consultable ici : <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-dacces-aux-soins/>).

N'hésitez pas à venir d'ores et déjà vers le pôle santé pour proposer des actions qui pourraient être valorisées par ce biais.

Appel à participation à la Commission santé

La Commission santé, composée aujourd'hui de 13 associations (AAISC, ADAPGV 86, ADAV 33, ADEPT, ADGVE, Amitiés Tsiganes, ARTAG, Gadjé Voyageurs 64, Itinérance 22, Le Chemin du Hérisson, Le Rocheton, Les Alliers, Voyageurs 72),

et son référent Gérard Houot, président d'Amitiés Tsiganes, vous invitent à la rejoindre pour à la fois, échanger autour des enjeux en santé repérés aux niveaux national et des territoires, et des questionnements émergents pour lesquels

l'expérience d'autres associations peut être éclairante, contribuer à ses axes de travail. Il s'agit en particulier, du développement du partenariat avec des chercheurs pour capitaliser des ressources qualitatives et quantitatives en complément et en

appui de votre expertise de terrain, et de nourrir le plaidoyer pour une meilleure reconnaissance et prise en compte des besoins de santé des Voyageurs dans les politiques publiques.

Pour cela, nous transmettrons très prochainement au réseau un appel à participation que vous pourrez nous retourner afin de recevoir l'agenda des prochaines commissions.

Point sur le Programme national de médiation en santé

La coordination du Programme national de médiation en santé (PNMS) portée depuis 2017 par le pôle Santé de la Fnasat-Gv, a relancé en 2023 une démarche de conventionnement avec ses associations membres afin de repenser le cadre commun, les attentes et engagements réciproques et d'échanger sur l'intégration du projet de médiation en santé dans le projet global des structures.

Cette démarche, ouverte à de nouvelles associations déployant des actions de médiation en santé – en particulier, en direction et avec des Voyageurs et des habitants de bidonvilles et squats -, a permis l'intégration de nouvelles structures au sein de ce programme inter associatif. Ainsi, les médiatrices et

médiateurs en santé du Centre social St Exupéry, de La Sauvegarde de l'Isère, La Sauvegarde du Nord, Le Fil à Métisser et du PoPs 38, vont rejoindre le groupe de près de 40 professionnels déjà accompagnés au sein du PNMS. Ces structures appuieront également l'ADAPGV 86, l'ADEPT, l'Association Les Quatre Routes, Amitiés Tsiganes, l'ASAV, Itinérance 22, Le Chemin du Hérisson, Les Alliers, Les Forges Médiation, les missions bidonvilles et squats de Médecin du Monde (Lyon, Marseille, Seine-Saint-Denis), Première Urgence Internationale, le RAGV, Soliha Normandie, Tsigane Habitat et Voyageurs 72, dans l'animation et la structuration du programme.

Par ailleurs très fortement impliqué dans le Collectif pour la promotion

de la santé qui œuvre pour la reconnaissance de la médiation en santé et la sécurisation professionnelle du métier de médiateur, médiatrice en santé, le PNMS confirme ainsi son positionnement comme tête de réseau en médiation santé. La question de sa régionalisation, avec des programmes régionaux de médiation en santé mis en cohérence à l'échelle nationale par le PNMS, se pose avec d'autant plus de pertinence que le groupe s'agrandit et que la prise en compte des enjeux, ressources, dynamiques régionales au sein de structurations et de communautés de pratiques territoriales, apparaît essentielle pour favoriser la mise en œuvre et l'articulation d'actions de médiation en santé adaptées aux besoins repérés loca-